

Petite Tunisie

ABONNEMENTS

Tunis-Tunisie		France	
Un an.....	40 fr.	Un an.....	42 fr.
Six mois.....	6 »	Six mois.....	7 »
Trois mois...	4 »	Trois mois...	5 »

PAYABLES D'AVANCE

RÉDACTEUR EN CHEF : EM. LAGROIX

Rédaction et Administration : Boîte aux Lettres, 18, Rue d'Espagne — TUNIS

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'ADRESSE DU JOURNAL

La Petite Tunisie ne paraît que le vendredi du 15 juin au 30 septembre

ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne	0 40
Réclames.....		0 60
Chronique locale.....		1 50

PAYABLES D'AVANCE

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis

Tunis, le 2 Août 1894

UNE RÉPUTATION USURPÉE

A simple titre de curiosité, nous croyons devoir reproduire l'article : *Une réputation usurpée*, nous concernant, que nous trouvons dans le journal le *Republicain*, de Constantine.

Il est inutile de dire que cet article, bien que puisé, paraît-il, dans une revue locale, que nous ne connaissons pas, pour la bonne raison qu'elle doit, sans doute, s'imprimer en dehors de la Régence, fourmille d'erreurs.

Notre excellent confrère a grandement tort de s'apitoyer sur notre malheureux sort.

Nous ne sommes pas si à plaindre que cela et il n'y a pas de coin de voile à soulever.

Evidemment, tout n'est pas encore parfait ici, mais cela viendra peu à peu, il faut l'espérer.

En tous cas, nous marchons, nous allons vers le progrès et Dieu aidant, nous pourrions peut-être bientôt nous croire sur la terre promise par Moïse.

Il ne faudra, pour cela, qu'un peu d'imagination, de travail et de bonne volonté de la part de certains de nos chefs de services, un peu trop enclins à vouloir laisser les choses dans le *statu quo*.

Voici cet article :

Il existe en France une école, peut-être pourrait-on l'appeler plus exactement coterie, qui a fait à la Tunisie une réputation imméritée.

Quiconque a vu les choses de près sait à quoi s'en tenir ; mais le groupe politique et économique du journal le *Temps*, de la *Revue des Deux Mondes*, de l'*Economiste Français* et autres donnant le ton dans le monde officiel, les procédés employés par la France en Tunisie sont de véritables modèles.

Et si un malencontreux Algérien veut très prudemment hasarder quelques critiques, c'est-à-dire faire entendre une partie de la vérité, il se voit accablé d'objurgations, se résumant toujours à ceci : Combien avez-vous coûté ? Combien coûtez-vous ? La Tunisie au lieu de coûter, rapporte !

On est même allé jusqu'à proposer d'appliquer maintenant à l'Algérie, le régime tunisien.

Devant un semblable parti pris, il n'y a qu'à se taire et à attendre.

Or, une revue tunisienne vient de publier un travail statistique et économique dû à la plume d'un auteur local qui ne peut être, par conséquent, soupçonné de jalousie ou de parti pris, comme ces affreux Algériens, véritables ennemis publics et traités comme tels dans la terre sacrée de Tunisie.

Avec un véritable courage, cet homme jette le cri d'alarme et ose publier quelques faits que nous allons résumer :

La Tunisie a été occupée par la France sous le titre de protectorat en 1881 ; à la fin de cette première année le chiffre de nos nationaux, la plupart déjà établis dans le pays, était de 3,393. Dix ans après,

c'est-à-dire à la fin de 1891, il était de 11,467, soit une augmentation d'environ 8,000 personnes. L'auteur estime qu'à la fin de 1892, il atteint à peine 12,000.

Ainsi, dans l'espace de onze années, moins de neuf mille français sont venus se fixer en Tunisie. De plus, presque tous habitent les villes, et les fonctionnaires comptent pour environ 30 pour cent dans ce chiffre ; quant aux cultivateurs et propriétaires fixés à la campagne ils n'y entrent qu'à concurrence de 22 pour cent.

La colonisation française y subit un mouvement de recul : « Voilà longtemps, dit l'auteur, qu'il ne se crée plus de nouveaux domaines. Quelques anciens propriétaires ont réduit leur personnel d'une façon considérable ; d'autres ont laissé un métayer, sont rentrés, les uns en France, les autres sont venus dans les villes chercher des emplois chez les particuliers ou le gouvernement. La colonisation, victime de mauvaises récoltes, plus encore des phénomènes économiques et des mesures fiscales dignes du moyen âge et que le protectorat n'a pas modifiées, paraît entrée dans une période de décadence : le mouvement des affaires, solidaire de la colonisation, se tarit parallèlement. Nombre de négociants liquident : beaucoup s'en vont ; il en arrive fort peu. »

Voilà des aveux à retenir, non dans le but de nous en féliciter, car il faudrait être bien mauvais citoyen pour se réjouir du malheur des autres, mais dans l'intérêt de la vérité et de la puissance nationale, absolument sacrifiées et aussi afin de faire taire nos détracteurs.

La Tunisie n'a pas supporté, comme l'Algérie, les inconvénients de la conquête, car elle a profité des luites dont les régions de l'Ouest avaient été le théâtre et qui avaient épuisé la résistance indigène. Cependant, en 1846, dix ans, on peut le dire, après les sérieuses tentatives d'occupation complète — car les premières années ne comptent pas — 47,274 Français et 62,106 étrangers étaient fixés en Algérie. En 1856, on comptait 92,738 Français et 67,544 étrangers.

Les admirateurs du système tunisien peuvent donc en rabattre ; ils n'ont pas lieu de tant se féliciter de leurs succès, et nous croyons bien que les chiffres de 1893 et 1894 ne soient encore plus éloquentes.

En effet, notre auteur nous apprend que les compagnies maritimes remmènent plus de passagers civils qu'elles n'en débarquent (déficit 152 en 1892).

Il est vrai qu'un mouvement en sens contraire se produit et s'accroît chaque année au bénéfice des Italiens.

Voici les chiffres de cet excédent pour les trois dernières années de la statistique :

1890	-----	1690
1891	-----	2361
1895	-----	3013

Ces tristes constatations sont de nature à attirer l'attention de nos hommes d'Etat et de tous les patriotes ; l'auteur, rendons-lui cette justice, ne cherche pas à en atténuer la gravité.

Il insiste même sur le danger du peu d'importance de la population agricole française. Après avoir constaté que nos compatriotes possèdent en Tunisie 400,000 hectares de terres, tandis que les étran-

gers n'en ont que 27,000, il rappelle qu'en Algérie les colons français ayant atteint en 1862, ce même chiffre, de 400,000 hectares, comptaient une population de 118,900 individus.

Enfin il conclut ainsi : « Tels sont les résultats de la première statistique de la population française fixée en Tunisie. Le tableau, à côté de brillants résultats (l'excédent des naissances sur les décès), présente malheureusement des ombres. Nous avons exposé le bien comme le mal sans commentaires. Nous espérons que les pouvoirs publics, tant dans la métropole que dans la colonie, rechercheront les causes de cette situation pleine de périls ; appuyés par l'opinion, aidés par l'initiative privée, ils aviseront à remédier à un état de choses que trop d'auteurs, superficiellement renseignés, proclament un peu tôt comme le plus grand succès de nos entreprises coloniales. »

Nous pensons en effet qu'il est grand temps de voir clair dans les affaires de Tunisie et de remédier à l'état de choses actuel ; en attendant nous ne saurions trop féliciter l'auteur d'avoir su se dégager des influences de son milieu et d'avoir eu le courage et le patriotisme de soulever un coin du voile.

Il est grand temps que cette province devienne complètement et entièrement française ; qu'elle cesse d'être un terrain neutre où nous ne travaillons qu'au profit de nos rivaux : que l'administration ne reste plus aux mains de chefs indigènes surveillés, en principe, par nos contrôleurs et nos officiers et qu'enfin le régime des monopoles et des privilèges — digne du moyen âge, pour employer l'expression de l'auteur — disparaisse.

Alors le Français ne ressentira plus en pénétrant en Tunisie, cette sensation de diminution qui frappe si péniblement notre fierté nationale, et la prospérité renaitra à notre profit.

On nous prie de demander pourquoi les délégués de la colonie aux obsèques du regretté M. Carnot, n'ont pas encore rendu compte de leur mission.

Le public aimerait assez savoir ce qu'ont fait ses délégués à Paris.

Il paraîtrait que la direction des communes au gouvernement tunisien, a été enlevée à M. Joseph Valensi pour être confiée au nouveau secrétaire général adjoint, M. Guyot.

M. Valensi ne serait plus qu'un simple chef de bureau audit service.

Nous publions plus loin la discussion qui s'est élevée ces temps derniers à la Chambre d'Agriculture, à propos de la création d'un service vétérinaire, ou pour mieux dire, à propos de la suppression de la direction de l'Agriculture et de..... M. Bourde.

Il faut espérer qu'à force de recevoir des coups de massue sur la tête, ce directeur finira par comprendre que son maintien n'est plus possible à Tunis, et qu'il doit filer.

On nous assure qu'un chambardement important aura lieu dans le haut personnel à la rentrée de M. Rouvier.

Non seulement plusieurs hauts fonctionnaires de notre ville seraient changés, mais encore plusieurs contrôleurs seraient purement et simplement remplacés.

LETTRE OUVERTE

A M^e GROSJACQUES

Avocat, chantre et pitre à Tunis.

Monsieur,

Avant de m'écrire la lettre injurieuse et diffamatoire que je vous ai retournée, sans vouloir même la décacheter, vous auriez dû tremper sept fois votre plume dans l'encrier : vous ne l'avez pas fait, tant pis pour vous....

D'abord, en ce qui concerne la *Chorale*, ou plutôt une partie de celle-ci, il n'est pas exact, comme vous le prétendez, que je l'aie publiquement comblée d'éloges à Hammam-el-Lif ; au contraire, je n'ai pu m'empêcher d'exprimer tout haut ma façon de penser sur une société qui, je le savais, se proposait d'aller concourir à Lyon.

Et c'est pourquoi, il y a quinze jours, je vous ai amicalement prié de répéter le plus souvent possible, si vous aviez toujours l'intention de vous rendre dans le chef-lieu du Rhône.

A ce moment-là, je ne savais pas, après votre tombola faite sans l'autorisation de la police, qui est fautive, pour ne pas vous avoir dressé procès-verbal, comme au commun des mortels, pour infraction aux règlements de police, que vous feriez encore appel à la bourse du gouvernement.

Lorsque j'en fus informé, je vis de suite, comme tout le monde, du reste, que le voyage de Lyon n'était qu'un prétexte à une ballade en France aux frais de.... la princesse.

Eh bien ! je dis qu'il y a mieux à faire qu'à vous remettre des fonds, pour aller vous amuser.

Pourtant j'aurais encore admis la participation de la *Chorale* au concours de Lyon, si celle-ci avait à sa tête des hommes autres que vous et Chabert ; des hommes, en un mot, qui se respectent.

Et, entre nous, vous ne vous respectez guère ni l'un ni l'autre, mais vous surtout, M^e Grosjacques. Pas vrai ?

Faut-il vous mettre les points sur les I ? Allons-y gaiement.

Je me permettrai de vous demander, pour moi qui ne fais pas partie de la presse... armée d'un encensoir, ce que vous penseriez d'un avocat, — oh ! mais là, tout ce qu'il y a de plus sans causes, qui fait plutôt profession de chantre et de pitre — qui, presque délégué du gouverneur de Malte, s'en viendrait avec sa société, à Tunis, accompagné de sa... mettons concubine, pour être plus parlementaire, et aurait l'aplomb de présenter celle-ci à notre Résident général et à sa famille, comme sa propre femme, sa femme légitime, d'accepter même, pour elle, une invitation à dîner chez notre ministre et par dessus le marché, plusieurs cadeaux ?

Vous penseriez que cet avocat est un jean-f... et vous auriez parfaitement raison.

Eh bien ! ne croyez-vous pas, cher monsieur, qu'après une pareille équipée, le gouverneur de Malte serait en droit de se méfier d'un tel président qui aurait peut-être encore l'audace de conduire sa maîtresse à la préfecture du Rhône, de la présenter à M. Rivaud ainsi qu'à sa fem-

me comme sa légitime, ne croyez-vous pas, dis-je, qu'il aurait pleinement raison ?

Je fais appel à votre sens éclairé de colonel de la *Chorale* et je vous demande si le gouverneur de Malte, connaissant les détails que je viens de vous énumérer, ne s'empresserait pas de répudier une telle présidence d'honneur et de fermer hermétiquement la caisse du gouvernement ?

Vous êtes un homme de « trop bon sens » pour me répondre négativement.

En voilà assez pour aujourd'hui, n'est-ce pas M^r Grosjacques ? à une autre fois, si vous m'y obligez.

Em. L.

Nous avons prévenu qu'un Italien vendait depuis quelque temps, sur notre place, un colorant artificiel — véritable poison — pour donner aux vins blancs ou aux vins clairs une couleur rouge plus foncée.

Nous serions bien aise de savoir si le laboratoire de chimie a fait son devoir, en cette circonstance, en saisissant un échantillon de ce colorant et en faisant dresser procès-verbal, s'il y avait lieu.

DÉPLACEMENT DE M. BOURDE

Le déplacement de M. Bourde serait aujourd'hui un fait acquis.

Malgré les amitiés qu'il possède à Paris, malgré la protection des Hébrard, le directeur de l'Agriculture et des Contrôles succombe sous le poids de ses fautes et de son attitude à l'égard de la colonie agricole.

Contrairement à ce qui a été dit, M. Bourde ne serait pas nommé consul général, mais bien préfet.

Il faut espérer que M. Bourde rendra plus de services dans sa nouvelle fonction qu'il n'en a rendu dans celle de directeur des Contrôles, etc., etc.

Si nous en croyons les plaintes qui nous arrivent de tous côtés, messieurs les employés municipaux chargés de la perception des taxes concernant les tentes, enseignes, plaques, etc., etc., en prendraient véritablement à leur aise avec le public, ce bon public taillable et corvéable à souhait.

Ces employés dresseraient des procès-verbaux à tort et à travers, sans s'occuper le moins du monde si la personne contre laquelle ils verbalisent a payé la taxe.

Un de nos amis, allant réclamer, son reçu en main, s'est vu faire cette réponse typique : « Si vous croyez que nous avons le temps de rechercher si on a payé ou non, vous vous trompez. Nous dressons procès-verbal, aux personnes ensuite à justifier qu'elles ont payé, et le procès est annulé. »

Il nous semble qu'on pourrait parfaitement procéder autrement, car les employés ne manquent pas à la municipalité

PROFILS ET SILHOUETTES

M. EYGENSCHENCK

Secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien.

Fils d'un ancien préfet de l'empire. Né à Montargis (Loiret). Quarante-quatre ans. Bachelier ès lettres et ès sciences, licencié en droit. Entra assez jeune à la préfecture de la Seine comme rédacteur-expéditionnaire. Parvint assez difficilement au grade de commis principal, chargé du service des octrois. Serait parvenu avec peine, sur le tard de sa carrière à être chef de bureau, c'est pourquoi M. Massicault en a fait un secrétaire général adjoint. Homme sans initiative, se noierait dans un verre d'eau. Incarne en lui le modèle du parfait rond de cuir. Serait obligé de retourner à ses octrois, si le gouvernement n'allait le gratifier d'un vice-consulat — véritable sinécure — pour lui permettre de rétablir sa santé fortement ébranlée.

Signes particuliers : cherchez et vous trouverez

(Seront continués.)

Décidément le sieur Tridon est incorrigible et ne pardonne pas à notre rédacteur en chef les coups de trique que celui-ci lui a administrés l'hiver dernier.

Toutes les fois, en effet, qu'il y a un mot désagréable à imprimer sur le compte de notre ami, on est sûr de trouver l'accueil le plus bienveillant dans le dépotoir du coin, qui a le toupet de dire que la *Dépêche* n'est pas une feuille à scandales.

Que serait-ce alors, si elle l'était ? Nous nous le demandons.

LE PROCÈS de la Direction de l'Agriculture

M. de Carnières rappelle que la création d'un service vétérinaire a été demandée à deux reprises différentes et précédemment à la Conférence Consultative.

Des difficultés d'ordre budgétaire et la stricte économie que s'est imposée le gouvernement du Protectorat, paraissent tout d'abord devoir faire surseoir indéfiniment à cette création. A l'heure actuelle, un moyen se présente de l'obtenir, non seulement sans dépenses nouvelles, mais encore en réalisant de notables économies.

Ce moyen consiste dans la suppression de la direction de l'Agriculture. Cette direction est loin, en effet, d'avoir réalisé tous les avantages qu'on attendait d'elle ; depuis sa créa-

tion, soit depuis trois ans et demi à peu près, elle n'a rien fait ou presque rien ; le seul résultat de son existence est de grever chaque année le budget tunisien d'une somme considérable d'environ 300,000 francs. Dans ces conditions, ne serait-il pas plus sage de la transformer en une simple inspection de l'Agriculture, à côté et indépendamment de laquelle serait créée une inspection vétérinaire et de l'élevage.

Au premier de ces deux services, incomberait la direction du Jardin d'essai, sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture ; le second agirait de concert avec le laboratoire de bactériologie qui le compléterait en quelque sorte. Il serait chargé de prévenir, de localiser et de traiter les maladies infectieuses du bétail, les épizooties, etc., et, d'une manière générale, devrait prendre et assurer toutes les mesures compatibles avec l'action de l'administration et propres à favoriser le développement et la prospérité de l'élevage en Tunisie. Une pareille réforme donnerait satisfaction aux intérêts de l'agriculture tunisienne et réaliserait de sérieuses économies.

M. Dumont ne croit pas que la Chambre puisse s'engager dans la voie que vient d'indiquer M. de Carnières ; ce ne serait ni sage ni justifié.

Une pareille question est d'ailleurs absolument en dehors des attributions de la Chambre. On ne peut, au surplus, condamner la direction de l'Agriculture sans l'entendre et, sur des accusations vagues, des griefs mal fondés, sans preuves, sans motifs sérieux, demander la suppression d'une administration dont l'importance et l'utilité sont des plus réelles.

Les dépenses de la direction de l'Agriculture sont trop considérables, dit-on. Comment peut-on l'établir puisqu'on n'en connaît pas le détail ? Le budget de cette direction est d'environ 300,000 francs pour l'exercice 1892 ; mais il se trouve grevé à ce moment de frais de constructions, de locations, d'achats de terrains, de maisons, d'aménagements et de subventions de toutes sortes, et le traitement des fonctionnaires de l'administration n'y figure guère pour plus d'un dixième.

La direction de l'Agriculture n'a rien fait, dit-on, depuis qu'elle existe ? Mais l'on ne peut éduquer et produire en un seul jour ; elle est de création relativement récente et le vaste champ de ses attributions a nécessité une longue période d'études. Mieux que tous autres, des colons tunisiens devraient savoir que rien ne s'improvise en matière coloniale et agricole.

Désireuse de faire œuvre utile et durable, la direction de l'Agriculture n'a rien voulu laisser au hasard ; avant d'entreprendre, elle a étudié ; avant de se lancer dans la voie des innovations et des réformes, elle a interrogé les colons et s'est mise ainsi au courant de la situation, des besoins, de l'avenir du pays. Et c'est au moment où elle va enfin nous faire recueillir les fruits de cette longue préparation, au moment où elle va pouvoir affirmer son utilité et sa raison d'être qu'on viendrait la supprimer ? Cela serait non seulement souverainement injuste, mais encore très préjudiciable aux intérêts de l'agriculture et de la colonisation.

M. Trouillet estime que la suppression de

la direction de l'Agriculture est une question trop grave pour qu'on puisse la traiter au pied levé et sans y être préparé, quelle que soit d'ailleurs l'opinion que l'on puisse avoir à cet égard. Il constate que cette question ne figurerait pas à l'ordre du jour de la session et que rien ne pouvait la faire prévoir. Pour sa part, en effet, M. Trouillet ne voit pas la connexité qui existe entre la création d'un service vétérinaire et la suppression de la direction de l'Agriculture.

M. de Carnières répond que ces deux questions se relient tout naturellement l'une à l'autre par ce fait que la création d'un service vétérinaire devant grever le budget de nouvelles dépenses, il est indispensable de trouver de nouvelles ressources pour y faire face ; ces ressources, le gouvernement peut se les procurer par la suppression de la direction de l'Agriculture et, par conséquent, des dépenses qu'elle entraîne.

M. Terras donne lecture de la note suivante, également relative à la création et à l'organisation d'un service vétérinaire, en ayant soin de déclarer que cette note n'a d'autre valeur que celle de l'expression verbale d'une opinion qui lui est personnelle. M. Terras ajoute que ses critiques sur la direction de l'Agriculture et des Contrôles s'attaquent à l'institution elle-même et nullement à la personne du directeur actuel, avec lequel il a toujours eu d'excellents rapports :

Une des branches les plus importantes de l'agriculture en Tunisie est, sans contredit, l'élevage du bétail et, en particulier, des animaux de l'espèce bovine, leur engraissement et leur exportation.

Qui n'a été frappé souvent de l'utilité que présente, pour la colonisation, le bœuf tunisien, cet animal d'une conformation si parfaite, si sobre, si docile, se prêtant si bien aux travaux agricoles qu'on peut dire de lui qu'il est le facteur le plus important du développement et de la prospérité de l'agriculture tunisienne.

Et cependant, depuis plusieurs années, rien n'a été fait pour en augmenter le nombre et en assurer la conservation. Parfois nous voyons des épidémies violentes venir réduire les troupeaux des indigènes et des colons dans des proportions effrayantes.

Il n'est que temps de porter remède à cet état de chose, en créant un service vétérinaire qui préviendra par sa vigilance le retour de ces maladies, les empêchera de se propager et préservera les animaux en bonne santé par les ressources que procure la vaccination préventive.

Ce service vétérinaire trouvera dans notre Institut bactériologique, si sagement dirigé par le docteur Loir, un secours efficace. La vaccination mettra un terme aux affections charbonneuses et assurera la conservation et, par suite, l'accroissement des troupeaux.

L'Institut bactériologique, par les récentes découvertes de MM. Loir et Duclaux, préviendra d'autre part la diptérie des poules, branche de production agricole qui n'est pas à dédaigner. La Tunisie peut prendre une large part à l'importation en France des œufs et de la volaille. L'importation étrangère de ces produits par la voie seule de Marseille, atteint actuellement le chiffre de 25 millions par an.

(2) Feuilleton de la *Petite Tunisie*.

Confidence

Mme Pornichet continue sans se troubler :

— Il faut te dire une chose que tu n'as jamais sue, j'ai toujours été sentimentale, la coquetterie, ce n'est pas mon affaire... J'avais quinze ans quand j'ai aimé pour la première fois... et... cela dure encore... Oh ! je me le rappelle comme c'était hier... Je l'avais rencontré dans une sauterie blanche : il était à Saint-Cyr, pauvre Armand... Eh bien ! il était très timide à cette époque-là... il n'avait même pas osé m'inviter, c'est moi qui ai dû l'envoyer chercher par Jacques Fichel, mon cousin... Pour que cela n'eût pas l'air trop drôle, je lui avais dit :

— Comment se nomme le Saint-Cyrien, lâbas, dans la porte ?

— Armand de Neillac.

— C'est bien cela. Il doit être le frère d'une de mes camarades de cours. Présente-le moi donc.

Si tu savais comme il était empêtré, le pauvre Armand ! Ne comprenant rien à mon invention de la camarade de cours, et barbotant pour m'expliquer qu'il n'avait jamais eu de sœur, et ne sachant s'il devait s'en aller ou

rester... Il a fini par rester cependant... Nous nous sommes revus très souvent après cela. Je lui avais expliqué ce qu'il fallait faire pour être présenté à la maison. Ça a duré un an... Je voyais bien qu'il m'aimait et qu'il n'osait pas le dire... enfin, c'est moi qui le lui ai dit un soir que nous nous promenions au jardin. Il a avoué qu'il m'adorait, et moi aussij'adorais. Alors, tout de suite, nous avons parlé mariage... Ça n'a plus été du tout... Ces Neillac sont de très ancienne noblesse et tout a fait ruinés. Pour permettre à leur fils d'épouser une bourgeoise comme j'en étais une, il aurait fallu qu'il eût une fortune colossale... Or, tu sais que ce n'étais pas le cas : trois cent mille francs de dot, le double dans l'avenir... un point, c'est tout. Donc, s'il m'épousait, il se brouillerait avec sa famille. Mais il était tout prêt à le faire : il hésitait seulement à m'associer à sa vie qui devait être tellement médiocre toujours.

— Tu as du avoir de rudes moments !

— Oh ! oui... j'ai pleuré pendant des nuits et des nuits... J'étais désolée, mais aussi tout à fait décidée à ne pas l'épouser. Tu comprends, on aime les gens pour eux et pas pour soi. Vois-tu quelle existence ? Traîner dans des garnisons avec douze mille livres de rente... et encore ! Car à présent l'argent ne rapporte plus rien... Non, j'étais désolée, mais aussi j'étais décidée à trouver un moyen de ne

pas me séparer de lui pour la vie... J'avais dix-sept ans lorsque M. Pornichet se présenta... il habitait Amiens... Amiens, où le régiment d'Armand venait d'être envoyé, où il resterait sans doute très longtemps... Ah ! ça n'a pas été long à décider, ce mariage, je te le promets. Et j'étais heureuse !... Je ne sais si tu me comprendras : ce n'était pas M. Pornichet que j'épousais, c'était Armand. Et c'est bien drôle, cela continue à me faire le même effet : mon vrai mari, c'est Armand ; l'autre... ça n'existe pas... Tu me demanderais des détails sur notre vie intime que, vraiment, en toute sincérité, il me serait impossible de t'en donner... j'oublie à mesure... Mais je reprends mon histoire. D'abord Armand n'a pas compris les choses comme moi. En apprenant mon prochain mariage, il était au désespoir. C'est encore moi qui ai dû lui expliquer comment il devait agir : il fallait tout de suite se lier intimement avec M. Pornichet afin que je le trouve installé comme ami de la maison lorsque j'arriverais à Amiens. Je l'ai décidé... et il s'en est tiré avec un esprit, avec un tact. Ça nous a beaucoup facilité les choses, quoique dans ces villes de province tout soit tellement compliqué... Mais enfin cela va assez bien tout ne même, voilà quatre ans que cela dure et je suis heureuse. Nous nous aimons tant, si tu savais !... Il n'y a qu'une chose qui m'ennuie, c'est quand je viens à Paris voir

ma mère... Tous les jours il part d'Amiens par l'express du soir, arrive ici vers minuit... Il y a une petite porte au jardin de maman, ma chambre est au rez-de-chaussée... tout cela est bien. Mais le terrible c'est qu'il faut chaque matin qu'il retourne à Amiens par le train de quatre heures, et c'est une telle fatigue pour lui !... tu comprends.

La dame rousse, que cette narration a plongée dans une très profonde rêverie, demande d'une voix distraite :

— Pourquoi faut-il qu'il rentre aussitôt chaque jour ? Pourquoi ne se fait-il pas donner des permissions ? Ce n'est pas difficile pourtant... Est-ce que son colonel est désagréable ?

— Oh ! non, il est tout à fait charmant au contraire. Armand aurait toutes les permissions qu'il voudrait... Ce n'est pas le colonel... Mais il faut toujours qu'il soit à Amiens à la maison pour déjeuner avec mon mari.

Et la pensive brune soupire doucement.

J. RICARD.

Ce service vétérinaire devrait relever d'une inspection d'élevage, dont la Tunisie a été privée depuis le départ de M. Charles.

Les changements qui, dans le département de l'Agriculture, ont été opérés par suite de ce départ, nous amènent à apprécier leur valeur et leurs résultats.

A la place de l'inspection de l'Agriculture et de l'élevage dont était chargé M. Charles, on a créé une direction de l'Agriculture.

(A suivre.)

Echos Tunisiens

Notre Résident général, qui s'est embarqué lundi pour France, se rend directement à Paris où il va inviter le ministre des Affaires Etrangères à venir fin octobre à Tunis présider l'inauguration officielle de la ligne de Djedida à Bizerte.

Réception à l'Elysée

M. Casimir Périer a reçu samedi dans la matinée, le bureau du Syndicat agricole des colons français en Tunisie.

C'est M. Georges Picot qui a présenté ses collègues au Président.

M. Casimir Périer s'est entretenu longuement avec ces colons et il a exprimé les vœux qu'il formait pour la prospérité de la Tunisie.

Il a insisté principalement sur l'intérêt que présentait le succès des colons français en Tunisie, non seulement pour eux, mais à cause de l'exemple qui inciterait les initiatives et donnerait une plus grande impulsion à l'extension coloniale de la France.

Un nouveau fonctionnaire

Il serait, paraît-il, question de M. Riban pour occuper la nouvelle direction des Poids et Mesures.

On sait que la transformation des poids et mesures aura lieu le 1^{er} janvier prochain.

Tout en approuvant le choix fait du nouveau fonctionnaire nous regrettons vivement cette transformation qui va encore tout faire surenchériser.

Pour l'hôpital Carnot

A la réunion qui a eu lieu lundi matin à la Résidence générale, et à laquelle assistait notre rédacteur en chef, il a été décidé que le reliquat des sommes recueillies en Tunisie à l'occasion des obsèques du Président Carnot, soit 5,200 fr., serait versé au comité des dames, à Paris, qui a décidé de créer dans cette ville l'hôpital Carnot.

Une croix méritée

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons vu le nom de M. Aly, officier d'Administration de première classe, parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur faits à l'occasion du 14 juillet.

Nous le prions d'agréer nos compliments les plus sincères.

Il paraît que la municipalité a fait son devoir dans le cas de cette malheureuse femme décédée de la petite vérole noire dans un établissement public de notre ville.

Il faudrait rechercher ailleurs les responsabilités.

Départ de l'« Harmonie »

Les membres de l'« Harmonie » s'embarqueront mercredi prochain pour France.

On sait qu'ils se rendent à Lyon où ils vont concourir dans la troisième division.

Nous leur souhaitons bonne chance et de nombreux lauriers.

Compagnie de navigation mixte

Le vapeur *Kabyle*, capitaine Azibert, partira directement pour Marseille le samedi 4 août 1894, à 6 heures du soir.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'agence de Tunis, 11, rue Es-Sadikia.

Changements de domicile

Le domicile de M. Sébault, huissier est transféré rue des Maltais n° 10.

L'étude de M. Arnol, huissier, ancien-

nement rue des Maltais 40, est transférée rue d'Italie n° 7.

AVIS

Le cabinet de consultations de M. le docteur Kaddour ben Larbey est transféré depuis le premier juillet 28, avenue de Bab-Djedid.

Consultations tous les jours de 1 heure à 3 heures.

Chambre de Commerce DE TUNIS

Il sera procédé, le mardi 7 août prochain, à huit heures du matin, dans le local de la Chambre de Commerce, rue d'Italie, n° 2, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, de l'exploitation des grues de la marine.

Le cahier des charges devant servir de base à l'adjudication est déposé au secrétariat de la Chambre de Commerce, où les intéressés pourront le consulter tous les jours, le dimanche excepté, de neuf à onze heures du matin.

Tunis, le 30 juillet 1894.

Le Président,

A. CAMBIAGGIO.

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

DIMANCHE, 5 Aout 1894

DEUX REPRÉSENTATIONS DE FAMILLE

de 3 à 6 heures

et de 8 1/2 à minuit.

par toute la troupe complètement renouvelée et le Ballet du « Politeama Tunisino. »

Restaurant de premier ordre

Déjeuner : 3 fr. — Dîner : 3 fr.

Les jeudis, samedis et dimanches dernier train à minuit et quart.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS
8, rue Es-Sadikia, 8

Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres, encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.

Dépôts à vue et à échéance fixe :
A vue 2 o/o — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3 o/o.

L'AMITIE DE LA RUSSIE

Nous a fait profiter d'une découverte merveilleuse. L'épilepsie, l'ataxie, la paralysie, l'hystérie, la névrose, la danse de saint Guy les douleurs et rhumatismes chroniques réputés jusqu'ici incurables sont maintenant vite et radicalement guéris par la Nouvelle Méthode Impériale Russe.

Plus de 10,000 guérisons constatées à ce jour en France, Belgique, Suisse et Italie.

Ecrire à M. le docteur FRAYSSE, 10, rue de Richelieu, Paris, qui enverra le traitement complet contre bon de poste de 2 francs.

Grand Restaurant d'Athènes

Tenu par M. PAPAYANNI
Rue de l'Eglise, 4.

GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS

(authentique) de provenance directe

Prix : 1 fr. 50 le litre. — On porte à domicile

Pelleterie et Plumes

M. BLANC, naturaliste

16, rue Al-Djazira, Tunis

PRÉPARATION DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

PERE DE FAMILLE, 30 ans, comptable, connaissant le français, l'arabe et l'italien demande un emploi soit comme comptable ou gérant dans une ferme, Très bonnes références.

S'adresser au journal.

AVIS

Le Président des Habbous a l'honneur d'informer le public que la Djamaïa vient d'acquiescer par voie d'échange, une propriété connue sous le nom de henchir « Bou-Halloufa », située sur la route de Bizerte à 25 kilomètres de Tunis, près le pont de la Medjerdab qui forme sa limite nord. Cet henchir se compose de 158 hectares de très bonne terre de culture, 3 hectares en jardins clôturés en cactus et complantés en oliviers, figuiers et vignes et 1 hectare de terrain vaseux. Il renferme, en outre, un bordj avec un premier étage, un fondouk, deux magasins, un moulin et une écurie.

S'adresser à l'Administration des Habbous soit pour l'achat, soit pour la location.

A VENDRE OCCASION EXCEPTIONNELLE

UNE PROPRIÉTÉ

sise à 5 kilomètres de Tunis, à proximité de 2 gares de chemins de fer.

Contenance : 5 hectares environ dont 2 en vignes moitié de 2^e et moitié de 3^e feuilles, arbres fruitiers, jardin potager.

Maisons de maître et de fermier. Bâtiments d'exploitation. 2 norias.

Adjacente à la propriété une construction louée à usage de café maure.

Prix modéré. Facilités de paiements. S'adresser à l'Administration du journal.

CAVES CÉLESTIN

CIBIAL & Cie

Commission-Exportation

Tunis. — rue de la Sebka, 5, — Tunis

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

MAGASIN GÉNÉRAL

Avenue de France 22, TUNIS

MAISON BORTOLI FRÈRES & C^{ie}

Encouragés par le succès que nos complets lawn-tennis avaient obtenu l'année dernière, nous avons voulu, cette année, donner une plus grande extension à ce rayon et augmenter considérablement la variété des modèles. Aujourd'hui, nous pouvons offrir à nos acheteurs un choix très complet de costumes ou vestons, ayant tous une coupe irréprochable et des dispositions nouvelles; leurs prix très modiques les mettent à la portée de tout le monde.

Nous avons apporté le même assortiment dans nos vestons de flanelle, tussor, coutil, alpaga; nous mettons en vente ces articles dès aujourd'hui.

Notre préoccupation constante étant de faire de chacun de nos rayons une spécialité, nous ne craignons pas de signaler à l'attention des acheteurs notre rayon de bonneterie et chausseries, qui renferme un assortiment splendide de chemises satinette, tussor, batiste, foulard, etc., nos chausseries bords de mer, avec et sans semelle caoutchouc, en un mot toute notre chaussure d'été pour hommes, dames, enfants et fillettes.

Etoffes de toutes sortes pour robes : satinette, zéphyr, mousseline, de laine, pongé, foulard, schantung.

Chapeaux pour dames dernière nouveauté. Casques de toutes formes et toutes sortes, couvre-tête.

Parsuite d'une diminution assez sensible sur la valeur de l'argent, les divers articles de la maison Christophe ont subi à leur tour, une différence très appréciable.

Seul dépositaire pour la Tunisie

de l'orfèvrerie CHRISTOPHE de Paris

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs. les 6 flacons 10 francs

Dans toutes les pharmacies.

Se défier des Contrefaçons

DÉPOT : PHARMACIE NÉE

Maison Veuve G. BARBERA

Marchand-tailleur, civil et militaire
Avenue de France, maison Bodoy

Grand assortiment de draperies hautes nouveautés

DE LA SAISON

pour complets sur mesure

Chapeaux, Chemises, Cravates, etc.

Prix Modérés

HAMMAM-EL-LIF

A LOUER

PLUSIEURS APPARTEMENTS

NON MEUBLÉS

S'adresser à Madame BIANCHI, à Hammam-el-Lif.

M. D. ODDO, chirurgien-dentiste de S. A. le Bey, 23, rue d'Espagne, à côté du Consulat d'Espagne, reçoit tous les jours de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Messieurs les Propriétaires qui ont des vins à vendre peuvent faire leurs offres à M. Dury, bureau de la *Petite Tunisie*, Tunis.

Domaine POTIN

CHAUX HYDRAULIQUE & CEMENTS

Dépôt : près de la gare française

Vin rouge - Vin blanc - Eau-de-vie

S'adresser à MM. CONTE et C^{ie}, bureaux : à l'entrepôt du domaine, rue de Portugal.

GORDONNERIE TOULOUSAINE

RAOUL SANDRA

Chausseries en tous genres

33, rue Al-Djazira, Tunis

FRÈRES

Toutes les maladies, les plus rebelles, névroses, paralysies, ou coloniques intermittentes ou remittentes, sont miraculeusement et sûrement guéries en 3 jours sans crainte de récidive et sans qu'il soit besoin d'un seul flacon de l'ANESTHÉSISÉ MORPHINÉ du Dr Delmas, ex-médecin major de 1^{re} classe, titulaire de la Légion d'honneur. Envoi franco contre mandat-poste de 20 francs adressé à M. ROBERT, rue de Valenciennes, 11, Paris. Vente tout à Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

au capital de 75 millions entièrement versés
AGENCE DE TUNIS

M. Th. PROUST, Directeur

Escompte, recouvrement, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages.

DÉPÔTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts à vue; il leur sert un intérêt fixé à 20/0.

DÉPÔTS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit des fonds à échéances fixes; l'intérêt de ces dépôts est fixé actuellement :

De 1 an à 2 ans 3 0/0

De 3 ans à 4 ans 3 1/2 0/0

De 5 ans et au delà 4 0/0

Gérance d'Immeubles

CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES

S'adresser à M. BERTIER, 12, rue de Paris.

Excellentes références.

MONTS DE PIÉTÉ DE TUNISIE

Autorisé par décret de S. A. le Bey

DIRECTION :

38, RUE SIDI-KADOUS ET RUE DES GLACIÈRES, 67

Ancienne maison PROAL

Bureaux auxiliaires { 69, rue de la Kasba,
12, rue Kachachine.

P. PERRIN

BOUCHERIE LYONNAISE

28, rue d'Italie, Tunis

La plus ancienne boucherie française

ARRIVAGES TOUTES LES SEMAINES

BOEUF & VEAUX DE FRANCE

A LOUER Maison de plusieurs pièces

aux environs de la Kasbah.

S'adresser à M. BOUCHOUCHA, 19, cité Seemama, rue de la Kasbah.

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marolleme-en-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie : J. FORTI

TUNIS. — 43, rue des Glacières, 43. — TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au *coaltar saponiné Le Beuf* pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et rafraîchir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr.

Se défier des contrefaçons

DÉPOT : à la Pharmacie E. NÉE

Le Gérant : Em. LACROIX

TUNIS — Imprimerie Omessa, 18 bis, rue d'Espagne

Ligne de Tunis à Hammam-el-Lif
HORAIRE D'ÉTÉ

ALLER	TUNIS.....	Départ.	5 10	7 10	11 45	4 15	6 00	7 45
	HAM.-EL-LIF....	Arrivée.	5 40	7 40	11 45	4 45	6 30	8 15
RETOUR	HAM.-EL-LIF....	Départ.	5 50	7 50	1 15	5 00	6 45	10 45
	TUNIS.....	Arrivée.	6 20	8 20	1 45	5 30	7 15	11 15

Dimanches et jours fériés départ de Tunis : 2 15 et 10 00
départ de Ham.-el-Lif : 3 45 et 9 15

ÉPICERIE ET COMESTIBLES
CROS ET DÉTAIL
DOURA FRÈRES

Entrepôt : 14 et 29, Rue des Glacières; Succursale : Avenue Bab-Djedid, 48 -- TUNIS
 Denrées coloniales, légumes secs, conserves alimentaires, confiserie, semoules et farines, pomme de terre, pétrole.

LIQUEURS ORDINAIRES ET DE PREMIÈRES MARQUES
 Cognac marque DOURA FRÈRES

Toutes les commandes pour le dehors sont expédiées franco d'emballage rendues en gare.
 La maison livre à des prix défiant toute concurrence.

100,000 FRANCS!!!

Chauves ! Bénissez-moi !
 GRACE A MA MERVEILLEUSE
Lotion Pilogène de Mesmer
Il ne tient qu'à vous de recouvrer rapidement vos cheveux
 seront offerts à celui qui prouvera l'inefficacité de mon traitement.
100,000 fr. — Arrêt instantané de la chute des cheveux. — **100,000 fr.**

Repousse certaine, rapide et opulente même après les maladies qui entraînent la chute inéluctable des cheveux, telles que : la *Chlorose*, la *Siphilis*, l'*Accouchement* et en général les maladies aiguës.
 Succès aussi complet après l'*Eczéma*, l'*Impétigo*, l'*Acné sébacée*, le *Psoriasis*, le *Psoriasis*, la *Plique*, la *Péjade*, etc.

Entretien et beauté de la chevelure. — Prix du flacon : 4 fr.
 Envoi contre mandat-poste adressé à **A. LAUGIER** chimiste
 Membre diplômé et Médaille de première classe de l'Institut Européen
 Successeur de Mesmer.
PARIS — 6, rue Labie — PARIS

100,000 FRANCS!!!

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE
Aimé EYRIÈS
 TUNIS -- 24, rue d'Italie, 24 -- TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits

Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers
 MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE
 Société anonyme
 CAPITAL : 10,000,000
 OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. -- Avances sur récoltes -- Garde de titres. -- Reports. -- Paiement et escompte de coupons. -- Ordres de bourse au comptant et à terme. -- Dépôts à vue et à échéances fixes. -- Encaissements et recouvrements. -- Emissions. -- Souscriptions. -- Chèques et lettres de crédit.

FABRICATION FRANÇAISE
 de serrures et combinaisons
POUR COFFRES-FORTS
 simples ou incombustibles
FORESTIER Frères (Valnes)
 Seul dépositaire pour la Tunisie
 A. MODIGLIANI, 4, Avenue de France
 (Passage de Tunis).

MESSAGERIES FRANÇAISES
 DEMANGE et Cie

Service quotidien régulier
ENTRE TUNIS-SOUSSE & VICE-VERSA
 Service des Dépêches, Transports des Voyageurs de la Messagerie

Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17; à Sousse, au Café du Commerce.

Maison Pierre AUVIN. -- Tunis
MARBRES BRUTS ET OUVRÉS
 Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS
 Articles de fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments funéraires
 Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne. -- Vastes entrepôts : rue d'Italie
 N. B. -- Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux.

MATÉRIEL NEUF ET D'OCCASION
A. PETOLAT, à Dijon
 Fonderies et Ateliers de Construction
VENTE ET LOCATION
 Succursale à Tunis

La maison PETOLAT, bien connue des entrepreneurs, a installé à Tunis, depuis courant mars, une succursale importante où ses clients trouveront tout MATÉRIEL et l'OUTILAGE nécessaires aux travaux publics.
 Adresser la correspondance à M. PETOLAT, place de la gare française, à Tunis

AU CADRAN UNIVERSEL
CHARLES KLOTH
 TUNIS — 17, Avenue de France, 17 — TUNIS
 Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc., etc.

FER QUINA BISLERI
LIQUEUR
 VOLETE DIGERIR BENE??
 STOMACHIQUE RECONSTITUANTE
 de Felice BISLERI
 MILAN
 Boisson agréable avec l'eau de Seltz et Soda. Se boit préférablement avant le repas et à l'heure du vermouth.



L'EAU
 de la R. Sergente Angelica de NOCERAUMBRA, légère gazeuse, alcaline, certifiée pure, réputée et décalorées par les principales cébriféblés médicales la reine des eaux de table.
 Dépositaire pour la Tunisie **A. FERRETTI**,
 19, rue Chaker -- TUNIS



COMPAGNIE ALGÉRIENNE
 SOCIÉTÉ ANONYME
 Capital 15 millions entièrement versés
 Comptoir de Tunis, 12, rue de Hollande

Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.
 Intérêt bonifié aux déposants de fonds 3 0/0.
 — Bons de caisse, bons à un an et deux ans, 3 0/0; bons à trois ans et quatre ans, 3 1/2 0/0; bons à cinq ans, 4 0/0.

BANQUE DE TUNISIE
 SOCIÉTÉ ANONYME
 CAPITAL 8 MILLIONS de francs
 Siège social à Tunis
 OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. -- Avances sur prêts, sur la marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. -- Dépôts à vues et à échéances fixes Garde de titres. -- Paiement et escompte de coupons-Reports. -- Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. -- Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.
 SOUSCRIPTIONS -- ÉMISSIONS

PHOTOGRAPHIE GARRIGUES
 MAISON PRINCIPALE
 9, Avenue de France, et rue de Bône, 2
 SUGCURSALE : 23a, rue Al-Djazira (ancien local. -- TUNIS)

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'Avenue de France sont chauffés. Les dames en costumes de bal et les enfants en chemisettes pourront venir sans crainte de s'enrhumer.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des Cheveux gris?
 Avez-vous des Pellicules?
 Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI
 Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. -- Vente toujours croissante. -- Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. -- Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
 Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS
 Env. f. sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

AMÉLIORER
 POTAGES SAUCES RAGOUTS
 LÉGUMES ET TOUTES SORTES DE ALI-MENTS
 ET POUR CONFECTIONNER RAPIDEMENT
BOUILLON LIÉBIG
PRENEZ
 DU
VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIÉBIG
 EXIGER LA SIGNATURE LIÉBIG
 EN ENCRE PLEINE SUR L'ÉTIQUETTE

MANUFACTURE DE CARREAUX DE FAIENCE
 Fourmaintraux-Tourquin
 à DESVRES (Pas-de-Calais)

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS DU BOULONNAIS
 Travaux en Ciments
 Cuves à vin, enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages
 Paul GAILLARD architecte, représentant
 Bureau et cabinet d'échantillons Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) -- TUNIS

Demander partout
"L'APÉRITIF BELLOT"
 ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, distillateur à Tunis
 Rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de **VICHY**
 Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
 Départ de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse. A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Mercredi	A 3 heures et demie sur soir : pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 heures et demi du soir : pour Sousse, Monastir, Mehdiya, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli, Malte, La Goulette.
Vendredi	A 3 heures et demie du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka, La Calle, Bône, Philippeville, Callo, Djidjellie, Bougie, Dellys, Alger.